

# Formation de base AAC3

1 jour 6 heures

Programme de formation

## Public visé

### Public concerné

- Personnel des compagnies aériennes ACC3
- Agents habilités RA3 et candidats au statut RA3
- GHA (Ground Handling Agents)
- Responsables sûreté et conformité
- Auditeurs et validateurs

## Pré-requis

### Prérequis

- Aucun prérequis formel
- Connaissance de base du secteur aérien recommandée

### Langue de dispense

- Français
- English (RA3 version available on request)

## Objectifs pédagogiques

Cette formation donne aux participants une maîtrise complète de la sûreté du fret aérien international vers l'Union européenne : cadre réglementaire ACC3 et RA3, responsabilités opérationnelles, méthodes d'inspection filtrage, déclaration d'aptitude au transport et gestion des configurations multi-acteurs. Elle couvre également les fondamentaux transversaux de la sûreté aéroportuaire: passagers, bagages, aéronef, menaces, culture sûreté pour ancrer les réflexes professionnels dans une vision globale et cohérente de la sécurité aérienne.

## Description / Contenu

Cette formation couvre l'ensemble des exigences réglementaires applicables aux transporteurs aériens situés dans un pays tiers souhaitant acheminer du fret ou du courrier à destination de l'Union européenne et/ou du Royaume-Uni. Elle s'adresse à toute personne impliquée dans la chaîne de sûreté du fret aérien international.

## Modalités pédagogiques

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Présentiel</b><br>Formation en salle, avec supports numérique et échanges interactifs. Adapté aux groupes. | <b>Visioconférence</b><br>Session en ligne en temps réel. Même contenu, même durée. Accès depuis n'importe quel pays. | <b>Version anglaise (RA3)</b><br>Contenu identique dispensé en anglais aux exigences de validation RA3 UE. |
|---|---|--|



## Moyens et supports pédagogiques

### Langue de dispense

- Français
- English (RA3 version available on request)

## Modalités d'évaluation et de suivi

La certification est obligatoire et sanctionne la formation. Elle prend la forme d'un questionnaire d'évaluation des connaissances administré en fin de session. Un relevé de formation individuel est délivré à chaque participant ayant satisfait aux critères de validation. Ce document est traçable et opposable lors des audits RA3 / ACC3.

## Modalités Accessibilité

## Profil du / des Formateur(s)



**Patrick Sicard** dispose de plus de 40 ans d'expérience dans le transport aérien de fret, acquise au sein d'Air France et Air France-KLM Cargo, en France et à l'international. En tant que Directeur des Opérations Asie, il a supervisé la conformité réglementaire de 40 stations et piloté des pré-audits ACC3 dans l'ensemble de sa zone de responsabilité. Il maîtrise les exigences du règlement européen en matière de sûreté du fret aérien, les processus de validation et les obligations des acteurs de la chaîne logistique aérienne. Formateur chez REM FORMATION depuis 2021, il intervient sur les formations réglementaires liées à la sûreté fret, avec une approche ancrée dans la réalité opérationnelle.

22/05/2026